


**FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
IMPRESSION BITUMINEUSE / PROOFCOAT V**

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

	
<b>1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE</b>	
1.1 Identification de la substance ou de la préparation	<b>IMPRESSION BITUMINEUSE / PROOFCOAT V</b>
1.2 Utilisation de la substance/préparation	Emulsion de bitume
1.3 Identification de la société/entreprise	AXTER 8, avenue Félix d'Herelle F 75016 PARIS France Tel: 01 46 09 39 60
1.4 Numéro d'appel d'urgence	FR -INRS Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 270 245 245
<b>2 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS</b>	
2.1 Nom de la préparation	PROOFCOAT V
2.2 Nature chimique	émulsion aqueuse stable de bitume
2.3 Composants contribuant aux danger pour la santé:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• carbonate de sodium - N° Id: 011-005-00-2 - N° CAS: 497-19-8 - N° CE: 207-838-8 Conc. pds.(%): 0 &lt; C ≤ 1 - Classification: • Xi; R 36 •</li> <li>• hydroxyde de potassium; potasse caustique - N° Id: 019-002-00-8 - N° CAS: 1310-58-3 - N°CE: 215-181-3 Conc. pds.(%): 0 &lt; C ≤ 1 - Classification: • Xn; R 22 • C; R 35 •</li> <li>• colophane - N° Id: 650-015-00-7 - N° CAS: 73138-82-6 - N° CE: 277-299-1 Conc. pds.(%): 0 &lt; C ≤ 1 - Classification: • R 43 •</li> <li>• chlorure de calcium - N° Id: 017-013-00-2 - N° CAS: 10043-52-4 - N°CE: 233-140-8 Conc. pds.(%): 0 &lt; C ≤ 1 - Classification: • Xi; R 36 •</li> </ul>
<b>3 IDENTIFICATION DES DANGERS</b>	
3.1 Principaux dangers	aucun
3.2 Risques spécifiques	aucun
<b>4 PREMIERS SECOURS</b>	
4.1 Conseils généraux:	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
4.2 Inhalation	Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
4.3 Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon ou bien utiliser un nettoyant reconnu.
4.4 Contact avec les yeux	Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
4.5 Ingestion	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel a un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.
<b>5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>	
5.1 Moyens d'extinction	dioxyde de carbone (CO2) mousse, poudre, sable terre.
5.2 Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Ne pas utiliser un jet d'eau.
5.3 Méthode(s) spéciale(s):	Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
5.4 Dangers particuliers / Risques spéciaux:	Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5.5 Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Porter un appareil respiratoire autonome.
<b>6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</b>	
6.1 Précautions individuelles	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3	Méthode(s) de nettoyage	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.
<b>7 MANIPULATION ET STOCKAGE</b>		
7.1	Manipulation	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Précautions</li> <li>▪ Mesure(s) d'ordre technique:</li> <li>▪ Conseil(s) d'utilisation(s):</li> </ul>	<p>Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.</p> <p>Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection. Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé. Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.</p>
7.2	Stockage	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Précautions</li> <li>▪ Condition(s) de stockage:</li> <li>▪ Matière(s) incompatible(s) à éloigner:</li> <li>▪ Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:</li> </ul>	<p>Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Conserver à l'abri du gel. Protéger le produit des rayons solaires. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles. Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins. de même nature que celui d'origine</p>
<b>8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE</b>		
8.1	Mesure(s) d'ordre technique:	Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.
8.2	Valeurs limites d'exposition	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Limite(s) d'exposition:</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• hydroxyde de potassium; potasse caustique: VME mg = 2</li> </ul>
8.3	Contrôles de l'exposition	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Protection respiratoire:</li> <li>▪ Protection des mains:</li> <li>▪ Protection de la peau:</li> <li>▪ Protection des yeux:</li> </ul>	<p>Non applicable. Porter des gants appropriés Porter un vêtement de protection approprié Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.</p>
<b>9 PROPRIETE PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>		
9.1	Informations générales	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aspect</li> <li>▪ Couleur:</li> <li>▪ Odeur:</li> </ul>	<p>Liquide visqueux brun foncé légère</p>
9.2	Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PH:</li> <li>▪ Point / intervalle d'ébullition:</li> <li>▪ Point d'éclair:</li> <li>▪ Limites d'explosivité:</li> <li>▪ Densité relative (eau = 1):</li> <li>▪ Viscosité:</li> <li>▪ Hydrosolubilité:</li> <li>▪ Liposolubilité:</li> <li>▪ Solubilité aux solvants:</li> </ul>	<p>9 Non applicable. Non applicable. Non applicable. 1 g/cm<sup>3</sup> Pseudo-viscosité à 25°C - Coupe Ford n° 4 : 30 sec ± 15 émulsionnante Non déterminé. partiellement soluble</p>
<b>10 STABILITE ET REACTIVITE</b>		
10.1	Condition(s) à éviter	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10.2	Matière(s) à éviter	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10.3	Produit(s) de décomposition dangereux	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote
<b>11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</b>		
Information(s) générale(s):		Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Toxicité aiguë		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inhalation:</li> <li>▪ Contact avec la peau:</li> <li>▪ Contact avec les yeux:</li> <li>▪ Ingestion:</li> </ul>	<p>L'inhalation de gouttelettes aériennes ou d'aérosols peut causer une irritation du tractus respiratoire. Un contact prolongé ou répété avec la peau ou les muqueuses peut provoquer des symptômes d'irritation tels que rougeurs, ampoules, dermatite... Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Données non disponibles.</p>

<b>12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES</b>	
12.1	Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
12.2	Persistance et dégradabilité Difficilement biodégradable.
12.3	Ecotoxicité / Effets sur l'environnement: Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12.4	Effets nocifs divers
<b>13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION</b>	
13.1	Déchets / produits non utilisés: Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets.
13.2	Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
13.3	Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques: France: 17 03 02 - mélanges bitumineux autres que ceux visés à la rubrique 17 03 01
13.4	Autres informations
<b>14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>	
14.1	Information(s) générale(s): non réglementé
14.2	Numéro ONU Non applicable.
<b>15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES</b>	
15.1	Etiquetage: non réglementé
15.2	N° CE: Non applicable.
15.3	Symbole(s): Aucun selon les directives CE.
15.4	Phrase(s) R: Aucune selon les directives CE.
15.5	Phrase(s) S: Aucune selon les directives CE.
15.6	Autres informations Contient du (de la) colophane. Peut déclencher une réaction allergique.
<b>16 AUTRES INFORMATIONS</b>	
Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E. que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
Utilisation de la substance/préparation	Emulsion de bitume
Restriction(s) d'emploi recommandée(s)	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
Historique	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Date de la première édition:</li> <li>▪ Version:</li> <li>▪ Réalisé par:</li> </ul>	19/07/2000 1 P. GAUVIN